

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MARDI 1^{er} JUIN 2010

L'an deux mil dix, le premier du mois de juin à 20 H 00 en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Charles VASTERSAEGHER.
- Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD. Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM. Denis SCHOLLAERT. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. M. Didier LIEDS. Mme Sandrine SAUVAGE. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mme Françoise SNOECK . Conseillers Communaux
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal

Absents et excusés : Messieurs et Mesdames DE SMET. ROOBAERT. MANZINI. BRANCART. DETRY.

SEANCE PUBLIQUE

Avant réunion - **19h45** : Réception en l'honneur des sportifs brainois qui se sont distingués durant cette année.

Le Conseil Communal reçoit les sportifs méritants :

2 équipes du C.T.T.

L'équipe de jeunes des cadets B du Stade Brainois

3 équipes du B.B.C

Yvan Prokhorov et Florian Hogne, 2 jeunes crossmen

La jeune Paume Steenkerquoise en balle-pelote

L'Assemblée aborde ensuite l'examen des points prévus à son ordre du jour :

Elle respecte tout d'abord une minute de silence en la mémoire de Madame Chantal Gérard, compagne de Monsieur le Conseiller Brancart, décédée ce 29 mai 2010.

Conseil Communal du 1^{er} juin 2010

Madame la Conseillère Simon fait remarquer que l'ordre du jour de cette séance n'a été affichée que très tardivement.

1 FINANCES COMMUNALES

A Compte budgétaire du CPAS pour l'exercice 2009 - Examen et approbation.

Madame la Présidente du C.P.A.S, aidée par Madame Katia Messina, Receveuse, présentent en détail le compte précité.

Madame la Conseillère David : je vous remercie pour cette belle présentation.

Au sujet des dépenses de dettes à la Maison de Repos, dans quelle phase sommes-nous ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : nous sommes toujours dans la phase I. On attend encore 63.000 €. Notre demande (dossier complet) se trouve sur le bureau de Madame la Ministre.

Madame la Conseillère David : bravo pour la diminution des intérêts débiteurs.

En ce qui concerne les dépenses de transfert, je constate une forte augmentation des secours « récupérables ».

Vous n'ignorez pas toutefois que plus les montants sont élevés, plus il est difficile de récupérer.

Si ces montants sont justifiés et « décents », ne faudrait-il pas mieux les présenter comme étant « non récupérables » ?

Madame la Présidente : nous venons d'avoir ce débat, hier soir, au Conseil de l'Action Sociale.

Madame la Conseillère David : je suis inquiète pour le service « titre service ».

Il mérite certainement d'être redynamisé.

Madame la Présidente : nous y travaillons aussi.

Nous allons le délocaliser (en centre-ville) cela permettra de continuer à dynamiser ce service important.

Madame la Conseillère David : vous nous avez fait un bon rapport sur les M.C.A.E. Quel est leur taux actuel d'occupation ?

Nos « crèches » sont-elles complètes ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : il est au maximum.

Madame la Conseillère David : vérifiez bien ! On m'a dit le contraire.

Monsieur l'Echevin Renard : ressentez-vous, au niveau du C.P.A.S. les effets de la politique d'exclusion du chômage de l'Onem ?

Madame la Présidente : très nettement oui.

Monsieur le Conseiller Schollaert : il me revient que la qualité des repas à domicile a baissé.
Avez-vous fait une enquête de satisfaction ?

Madame la Présidente : oui, nous sommes à l'écoute car il y a beaucoup de plaintes au niveau de la qualité de ce service.
Des instructions ont été données à Sodexo la semaine dernière.
Et l'Assemblée unanime d'approuver le compte 2009 du C.P.A.S.

B *Budget de l'exercice 2010 du CPAS - Modifications budgétaires n°s 1 et 2 des services ordinaire et extraordinaire. Approbation.*

Madame la Présidente poursuit en présentant les projets de modifications budgétaires en question.

Madame la Conseillère David : avez-vous prévu les nouveaux engagements au cadre ?

Madame la Présidente : nous travaillons pour le moment à l'actualisation du cadre du personnel.

Madame la Conseillère David : il y a beaucoup de dépenses antérieures !.

Madame la Présidente : cela concerne surtout la résolution d'un seul litige judiciaire.

Madame la Conseillère Simon : j'ai vu le départ d'une psychologue à $\frac{3}{4}$ temps qui ne sera remplacée que par un $\frac{1}{4}$ temps.
Pourquoi ?

Madame la Présidente : car le mi-temps qui reste sera confié à une assistante sociale qui travaille déjà dans ce service.

On procède alors au vote : la modification budgétaire extraordinaire est approuvée à l'unanimité.

La M.B. ordinaire l'étant par 1 voix contre d'Ecolo, 3 abstentions I.C. et 18 voix pour des Conseillers Braine - P.S.

C Compte budgétaire pour l'exercice 2009. Examen et approbation.

L'Assemblée entend Monsieur le Député-Bourgmestre présenter dans le détail le compte budgétaire pour l'exercice 2009.

Il fait déjà remarquer que depuis 28 ans qu'il siège au Conseil Communal, c'est la première fois qu'un compte présente un solde positif de plus d'un million d'euros.

D Comptes de résultats et bilan pour l'exercice 2009. Approbation.
Les comptes de résultats et bilan précités sont ensuite présentés par Madame la Releveuse Communale.

A l'issue de ces présentations, la parole est donnée aux Conseillers Communaux.

Madame la Conseillère David estime qu'il s'agit d'un projet intéressant notamment par rapport à la création du fonds de réserve extraordinaire.

Monsieur le Conseiller Schollaert estime quant à lui que « tout va bien dans le meilleur des mondes ».

Il pense que c'est grâce à la bonne gestion du Collège, à sa gestion rigoureuse et aussi à la chance.

Le Collège a ainsi bénéficié d'excellentes recettes imprévues notamment en matière d'I.P.P.

Monsieur le Conseiller Schollaert estime ainsi que ce compte doit être reçu avec la mention « bien ». Il demande toutefois de revoir le poste « assurances » et préconise de continuer à surveiller la dette qui diminue malgré les emprunts. Il conclut en signalant qu'ils vont voter ce compte qui est très bon.

Le point est alors voté à l'unanimité des Membres présents.

Madame la Conseillère Sauvage et Monsieur le Conseiller Paul quittent la salle aux délibérations.

E Budget de l'exercice 2010 - Modifications budgétaires n° 1.
Examen et approbation.

Monsieur le Président, aidé par Madame Eysermans du service des Finances présentent en détail les chiffres de la M.B. n° 1 des services extra et ordinaire du budget 2010.

A l'issue de cette présentation

Madame la Conseillère Simon : vous avez prévu + 4.500 € pour les primes à l'isolation. Pourquoi ?

Monsieur le Président : il s'agit en fait d'un changement d'intitulé car nous avons la volonté de créer une entité locale du F.R.C.E.
Cet organisme accorde des prêts à taux 0 pour réaliser des travaux - jusqu'à 10.000 € - en vue de faire des économies d'énergie, remboursables sur 5 ans.

Madame la Conseillère Simon : je vois que vous avez prévu des sous pour encore installer des caméras.
Vous connaissez notre point de vue, il ne s'agit absolument pas d'une priorité.
Celles qui sont installées ont-elles d'ailleurs prouvées leur efficacité ?

Monsieur le Président : avant de vous répondre, je pense qu'il faut que vous attendiez le prochain Conseil Communal.
Le 28 juin prochain, Monsieur le Chef de zone viendra vous faire un rapport sur les activités de la zone de police.
Il fera, ce jour-là, un rapport particulier sur l'utilité des caméras.

Madame la Conseillère Simon : 2 dernières petites remarques.
Très bonne idée que de vouloir racheter le bâtiment de la Poste.
Par contre, je trouve que 1.000 € pour acheter 4 vélos ce n'est pas beaucoup.
Vous ne trouverez rien de bon à ce prix.

Monsieur l'Echevin Daye : nous avons inscrits ce crédit, nous verrons bien si nous pouvons acheter 2, 3 ou 4 vélos.

Monsieur le Conseiller Schollaert : d'une manière synthétique, je dirais que vous avez fait un excellent travail.
Il y a dans ces modifications budgétaires, beaucoup de choses positives.
Ainsi, le boni actuel me paraît solidement constitué.

Quelques petites remarques toutefois tout d'abord au niveau des dépenses :

le 02 est raisonnable ; les intérêts débiteurs sont en baisse ; les assurances ont augmenté de 3 % et je suis d'accord sur votre remarque : il faudrait relancer le marché ; la facture électrique augmente ; pourquoi avoir attendu 4 ans avant d'avoir payé la C.U.C. ? ; la facture de gaz augmente également ; comme chaque année vous avez dû nettoyer de nombreux articles et cela a entraîné une augmentation raisonnable.

En matière de recettes, c'est un excellent nettoyage qui a été réalisé. Dommage qu'Electrabel qui a annoncé 2 milliards de bénéfice ne nous fait pas davantage de ristourne !

A l'extra, nous avons réellement un montant colossal. En dehors de la piscine, c'est 11 nouveaux postes qui ont été prévus. Comme je crains toujours pour l'avenir à cause de notre dette, je vous conseille de ne pas tant budgétiser. Même si tous ce qui est budgétisé n'est pas dépensé, il est sûr que ce qui n'est pas budgétisé ne sera jamais dépensé ! Pour plusieurs dépenses, nous aurions pu attendre l'année prochaine. Nous aurions vu plus clairs par rapport à la crise économique. J'espère que nous obtiendrons beaucoup de subsides pour toutes ces dépenses.

Dernière suggestion : mettre des sous pour acheter des micros afin d'équiper cette salle dont l'acoustique est toujours aussi désastreuse. Pensez-y à la M.B. 2 ! En résumé, nous sommes satisfaits de votre travail nous allons donc voter le service ordinaire mais nous nous abstenons sur l'extra.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : 4 petites remarques : la première concerne les caméras de surveillance : peut-être faudrait-il réfléchir à la possibilité d'avoir une personne en stand by au moins à temps partiel pour une meilleure efficacité. J'ai vu également que vous n'avez rien prévu pour les bassins de retenue d'eau. Attention si il y a des inondations !

Autre suggestion : vous devriez aménager le terrain de la rue du Ronchy pendant les travaux du Planois. Enfin, vous savez que la maison du Docteur Maris est à vendre. Cela pourrait être une occasion intéressante pour la Ville.

On passe alors au vote et les modifications budgétaires sont approuvées par 19 voix pour et 1 abstention de la Conseillère Simon en ce qui concerne le service ordinaire et par 16 voix pour des Conseillers M.R. / P.S. et 4 abstentions des Conseillers Ecolo / I.C.

Sauf indication contraire, tous les autres points prévus à l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité des Membres présents :

F Octroi de subventions. Majoration des subventions 2010 aux ASBL Centre Culturel, Braine Sports, 6 Beaufort et le Quinquet - Décision.

Cf délibé

G Rapport et bilan de l'année 2009 d'Antenne Centre - Information.

Cf délibé

H Acquisition d'un véhicule VIM par l'ASBL SMUR de la Haute Senne - Participation de la Ville - Octroi d'un subside extraordinaire - Décision.

Cf délibé

I Vérification de la caisse de Madame la Receveuse Communale pour le 1^{er} trimestre 2010.

Au 31 mars 2010, le PV de vérification présentait un solde total justifié de + 863.661,67 €.

2 CIRCULATION ROUTIERE

Création d'un pré-Ravel le long de l'ancienne ligne 106.

Modification du cahier spécial des charges pour tenir compte de l'exploitation de terres agricoles à proximité.

A la demande de Monsieur l'Echevin Vastersaegher, le point est retiré.

L'urgence est alors décrétée à l'unanimité des membres présents pour examiner le point suivant :

2BIS FABRIQUE D'EGLISE ST GERY A BRAINE LE COMTE

Budget 2010- M.B n° 1 - Avis à émettre

Cf délibé

3 INVESTISSEMENTS

A Travaux communaux. Subventions octroyées par la Région Wallonne. Programme triennal pour les années 2010-2011 et 2012.

Approbation.

Cf délibé

- B Fourniture et installation de différents modules d'aires de jeux.
Décision de principe. Choix du mode de passation et approbation des conditions du marché.

Cf délibé

- C Rénovation du bâtiment Grand Place,2 pour y installer le Guichet de l'Energie.
Désignation d'un auteur de projet.

Cf délibé

- D Rénovation des maisons sises Rue Jean Pluchart n°2 et n°4 pour y installer deux bureaux pour le CPAS et un logement.
Désignation d'un auteur de projet.

Cf délibé

4 ACQUISITIONS

- A Acquisition de matériel divers destiné à l'Enseignement Fondamental
Décision de principe. Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Monsieur le Conseiller Schollaert fait diverses remarques car il estime que le rapport fait au Conseil manque de précisions à de nombreux égards. Il suggère notamment que pour l'acquisition de matériel informatique ou de téléphonie, le cahier des charges soit à l'avenir supervisé par le service Informatique.

Monsieur l'Echevin Renard entend ces remarques mais estime qu'il s'agit d'une attaque négative contre l'enseignement communal.

On passe alors au vote et ce point est approuvé par 17 voix pour 2 abstentions des Conseillers Jeanmart et David et 1 non du Conseiller Schollaert.

- B Acquisition de matériel de signalisation routière. Année 2010.
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- C Acquisition et placement de panneaux de signalisation INTRA-MUROS (2^{ème} phase)
Décision de principe . Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé
- 5 **ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE**
Modifications du décret ATL (Accueil durant le temps libre).
Modification de la convention à conclure avec l'ONE. Décision.

Cf délibé
- 6 **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE I.D.E.A**
Assemblée Générale du 23 juin 2010
Ordre du jour - Approbation - Vote
Le projet d'ordre du jour est approuvé par 19 voix pour et 1 abstention de Madame la Conseillère Simon.
- 7 **ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES SEDILEC-SEDIFIN**
Assemblée Générale du 11 juin 2010
Ordre du jour - Approbation - Vote

Le Conseil unanime approuve l'inscription des deux points supplémentaires.
- 7 BIS **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SEDITEL (en liquidation)**
Assemblée Générale du 22 juin 2010 - Ordre du jour - Approbation - Vote

Cf délibé
- 7 Ter **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE IGRETEC/IGH/IPFH**
Assemblées Générales des 25 et 29 juin 2010 - Ordre du jour - Approbation. Vote.

Cf délibé

8 CONSEIL CONSULTATIF DES AINES

Bilan annuel présenté par le Président du Conseil.

Les Membres du Conseil reçoivent Monsieur Jean Marcoux qui présente le bilan annuel des activités mises sur pied par le Conseil Consultatif des Aînés. Ils concluent en signalant qu'à la lueur de tout ce qui a été fait, nous avons la preuve qu'il y avait un réel besoin de la population et surtout un réel dynamisme au sein de ce conseil.

Monsieur l'Echevin Renard fait remarquer l'excellente collaboration entre l'E.I.C.B. et le Conseil Consultatif des Aînés.

9 SEANCE DU 26 AVRIL 2010

Procès-verbal - Approbation.

Après avoir tenu compte des remarques des Membres du Conseil, le procès-verbal précité est adopté.

10 INFORMATIONS

Déclaration 2010 des mandats et de rémunération.

Monsieur le Secrétaire Communal rappelle la circulaire du 25 mai 2010 de la Cellule de contrôle des mandats de la Région Wallonne.

11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond aux interpellations :

A des 27 et 30 mai de Monsieur le Conseiller Jeanmart relatives :

- A la collecte des bâches agricoles au parc à conteneurs ;
- A l'organisation de la collecte des sacs bleus et à l'enlèvement des papiers et cartons ;
- A la disparition des plaques indiquant le Centre-Ville ;
- A la coupe à blanc dans le Bois de la Houssière ;
- A l'organisation du sondage / enquête auprès des navetteurs ;
- A la mise en sens unique temporaire vers la rue de Mons et puis à la fermeture de la rue Adolphe Gillis ;
- A la situation du passage de la crèche.

Le Collège répond également à l'interpellation de Madame la Conseillère Decort :

A propos du passage pour piétons au coin de la chaussée d'Ecaussinnes et de la rue de l'Entente.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour qui sont tous votés à l'unanimité

HUIS CLOS

12 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A *Implantation d'Hennuyères*

Octroi d'une interruption de carrière à mi-temps dans le cadre d'un congé parental à une institutrice primaire.

Décision

Cf délibé

B *Implantation de Steenkerque*

Octroi d'un congé pour interruption de la carrière professionnelle à mi-temps à une institutrice primaire.

Décision

Cf délibé

C *Implantation de Steenkerque*

Octroi d'un congé pour prestations réduites pour raisons sociales et familiales à une institutrice primaire.

Décision.

Cf délibé

- D *Implantation de Steenkerque*
Notification d'une absence pour formation professionnelle d'une institutrice maternelle.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision.

Cf délibé
- E Octroi d'un congé pour interruption de la carrière professionnelle à mi-temps à une maîtresse spéciale de religion catholique.
Décision.

Cf délibé
- F Situation du personnel enseignant définitif - Fixation des lieux d'affectation.
Décision.

Cf délibé
- 13 **E.I.C.B. - PERSONNEL**
Démission d'un professeur d'allemand et d'espagnol
Décision

Cf délibé
- 14 **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
- A Octroi d'un congé pour prestations réduites pour raisons de convenances personnelles à un professeur de formation musicale.
Décision

Cf délibé
- B Octroi d'un congé pour prestations réduite pour convenance personnel à un professeur de piano.
Décision

Cf délibé

C Détachement de fonctions. Requête d'un professeur de violoncelle .
Décision

Cf délibé

15 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

A *Démissions d'un sapeur- pompier* - Décision.

Cf délibé

B *Promotion au grade de sous-lieutenant volontaire* - Décision.

Cf délibé

16 COMMISSIONS COMMUNALES - COMPOSITION - Modifications

- Commission Finances /Logement : remplacement de Mr Nizette par Mme Sylvie MALAISE
- CCATM : remplacements de Mr Gérard SERVOTTE (effectif) par Mr Didier LIEDS (suppléant) et de Mr Didier LIEDS par Mme Sylvie MALAISE .
- CCATM :Remplacement de Mr Jean-Pierre WERY(suppléant) par Mr Marc VAN ELDEREN.
- ADL : désignation des 3 représentants de la liste Braine :Mrs Maxime DAYE, Fernand DEVIN et Robert REMACLE.
Pour la liste P.S. le représentant sera Monsieur l'Echevin Renard.